

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01377 Numéro SIREN : 794 845 990 Nom ou dénomination : INTERIDEES
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2018 sous le numéro de dépôt 14585

S.A.S. PALMESE ET ASSOCIES

Cabinet d'Expertise Comptable

256 Avenue Victor Hugo – BP 177 - 84400 APT Cedex

☎ 04 90 04 66 17 - 📠 04 90 74 01 86

26 NOV. 2018

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON
2, Boulevard Limbert
BP 1063
84097 AVIGNON CEDEX 9**

APT, le 22 novembre 2018,

Réf. DOSSIER : TL/JT

INTERIDEES

794 845 990 RCS AVIGNON

AGOA - Exercice clos le 31/12/2017.

Madame,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants :

- 1 exemplaire original certifié conforme des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- 1 exemplaire original du rapport de gestion sur les comptes dudit exercice ;
- 1 exemplaire original de la résolution d'affectation du résultat ;
- Un pouvoir pour effectuer les formalités au greffe.

A cet effet, veuillez trouver ci-joint, un chèque de 45,63 euros, correspondant au montant des frais.

Vous en souhaitant bonne réception, et dans l'attente du récépissé de dépôt au greffe,

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Le service juridique – Judith TEISSIER



E-mail : PALMESE.JL@wanadoo.fr

S. A. S au capital de 40 000 Euros - R. C. S. AVIGNON : 423 848 621

Inscrite sur la liste des Experts Comptables et Comptables Agréés (région de Marseille)



①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2018

26 NOV. 2018

Désignation de l'entreprise **SARL INTERIDEES**

Neant *

Adresse de l'entreprise **56, RUE LOUIS ROUSSET 84400 APT**

SIRET

7 9 4 8 4 5 9 9 0 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois*

12

Durée de l'exercice précédent*

12

Exercice N clos le
31.12.2017

ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012	
	Fonds commercial*			
	Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*	028	030	
	Immobilisations financières* (1)	040	042	
Total I (5)		044	048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS			
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
	Marchandises*	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Creances (2)			
	Clients et comptes rattachés*	068	36 622	36 622
	Autres* (3)	072	572	572
	Valeurs mobilières de placement	080	082	
	Disponibilités	084	168	168
	Charges constatées d'avance*	092	094	
Total II		096	37 362	37 362
Total général (I + II)		110	37 362	37 362
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		1 000
	Ecart de réévaluation	124		
	Reserve légale	126		
	Reserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131		
	Report à nouveau	134		(30 807)
	Resultat de l'exercice	136		1 273
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142		(28 534)
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	Total II	154	
	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		4 115
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	31 463	61 781
	Produits constatés d'avance	174		
Total III		176		65 896
Total général (I + II + III)		180		37 362
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont creances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© 2018 INFORCE s.a

[Signature]

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-Ibis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **SARL INTERIDEES** Néant ☐ *

Formulaire déposé au titre de l'IR **018** Exercice N clos le **31.12.2017**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210		
	Production vendue	{ biens services*	215 217	214 218		
					20 869	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée*			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	0	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	20 869
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	392	
	Variation de stock (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail - mobilier : - immobilier :)		242	2 353	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	413	244	531
	Rémunérations du personnel*			250	11 712	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	4 850	
	Dotations aux amortissements*			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260		262	
	Total des charges d'exploitation (II)					264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	1 031
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)				290	242	
Charges exceptionnelles (VI)	{ dont amortissements des souscriptions dans des PNH innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	347 348		300		
Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	1 273
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	1 273
Réintégrations	Remunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers* : dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprise nouvelle (44. services)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. services A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undecies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350	
	Dont divers			346		
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	1 273
Déficit de l'exercice reporté en arrière*			356			
Déficits antérieurs reportables *	30 600	dont imputés sur le résultat :		360	1 273	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	0
					372	0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL INTERIDEES**Neant ☒

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402			404			406			
		Autres	410		412			414			416			
		Terrains	420		422			424			426			
		Constructions	430		432			434			436			
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442			444			446			
		Installations générales agencements divers	450		452			454			456			
		Matériel de transport	460		462			464			466			
		Autres immobilisations corporelles	470		472			474			476			
		Immobilisations financières	480		482			484			486			
	TOTAL			490		492			494			496		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles		500		502			504			506			
		Terrains		510		512			514			516		
		Constructions		520		522			524			526		
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532			534			536		
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542			544			546		
		Matériel de transport		550		552			554			556		
		Autres immobilisations corporelles		560		562			564			566		
TOTAL			570		572			574			576			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
		1	2	3	4	5								
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		6	7	8	9	10								
Immobilisation		Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Court terme*	Plus ou moins-values							
		①	②	③	④	⑤	19 %	⑥	15 % ou 12,8 %	⑦	0 %	⑧		
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Regularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 59 <i>terdecies</i>)								591						
TOTAL						596	585	597	599					

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -

DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Designation de l'entreprise : SARL INTERIDEES					Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607	
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616	
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666	
TOTAL		680	682	684	686	
B	MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises				
Immob. incorporelles	700	705	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2			
Constructions	720	725	3			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4			
Inst. générales agencements amen. div.	740	745	5			
Matériel de transport	750	755	6			
Autres immobilisations corporelles	760	765	7			
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780			
II	DÉFICITS REPORTABLES		III	DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
	Deficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982 30 600		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI 995		
	Deficits imputés	983 1 273		Deficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI) 996		
	Deficits reportables	984 29 327	IV	DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA		
	Deficits de l'exercice	860 0		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice 129		
	Total des déficits restant à reporter	870 29 327	V	ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports) 800		
VI	DIVERS					
	Primes et cotisations complémentaires facultatives				381	
	Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *				380	
	N° du centre de gestion agréé				388	
	Montant de la TVA collectée				374	206
	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	567
	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
	Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOF-SD

Désignation de l'entreprise : SARL INTERIDEES		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01.01.2017	et clos le : 31.12.2017	Durée en nombre de mois : 1 2	
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés			118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante			119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges			105
TOTAL 1			106
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			143
Subventions d'exploitation reçues			113
Variation positive des stocks			111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			153
TOTAL 2			144
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats			121
Variation négative des stocks			145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances			125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée			133
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante			150
TOTAL 3			152
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137
V – Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC-SD et 1329-DEF)			117
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	
VI – Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs



N° 11622 * 18

Formulaire obligatoire
(art. 58 de l'annexe III au C.G.I.)

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE 31.12.2017

SIREN 7 9 4 8 4 5 9 9 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL INTERIDEES

ADRESSE (voie)

56, RUE LOUIS ROUSSET

CODE POSTAL

84400

VILLE

APT

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune		Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	PIERREPONT	Prénom(s)	LAURENT
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	25
Naissance : Date	18.10.60	N° Département	92	Commune	NEUILLY SUR SEIN
Adresse : N°	36	Voie	RUE LOUIS ROUSSET	Pays	FR
Code Postal	84400	Commune	APT	Pays	FR
Titre (2)	M	Nom patronymique	PIERREPONT	Prénom(s)	THIBAUT
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	25
Naissance : Date	18.06.94	N° Département	60	Commune	COMPEGNE
Adresse : N°	36	Voie	RUE LOUIS ROUSSET	Pays	FR
Code Postal	84400	Commune	APT	Pays	FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-N01-SD.

© 2018 INFOSFSA



N° 11622 * 18

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.T.)

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Neant

*

EXERCICE CLOS LE 31.12.2017

SIREN 7 9 4 8 4 5 9 9 0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL INTERIDEES

ADRESSE (voie) 56, RUE LOUIS ROUSSET

CODE POSTAL 84400 VILLE APT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4 NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904 100

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie			
Code Postal	Commune			Pays
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie			
Code Postal	Commune			Pays
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie			
Code Postal	Commune			Pays
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie			
Code Postal	Commune			Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	PIERREPONT	Prénom(s)	GUILLAUME
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	25
Naissance : Date	26.04.93	N° Département	60	Commune	COMPIEGNE
Adresse : N°	36	Voie	RUE LOUIS ROUSSET	Pays	FR
Code Postal	84400	Commune	APT	Pays	FR
Titre (2)	MME	Nom patronymique	PIERREPONT	Prénom(s)	PERRINE
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	25
Naissance : Date	22.12.86	N° Département	60	Commune	COMPIEGNE
Adresse : N°	3	Voie	RUE DE PHALSBURG	Pays	FR
Code Postal	67000	Commune	STRASBOURG	Pays	FR

© 2018 INFOTCL S.A

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



N° 11623 * 18

⑦

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

N° de dépôt

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2018



(1)

Neant X *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 31.12.2017

SIREN

7 9 4 8 4 5 9 9 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL INTERIDEES

ADRESSE (voie)

56, RUE LOUIS ROUSSET

CODE POSTAL

84400

VILLE

APT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

© 2018 INFORCE s.a

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD

ANNEXE - ELEMENT 6-8

Exercice du 01.01.17 au 31.12.17

CHARGES À PAYER

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
468600	CHARGES A PAYER		2 084.00
622620	CAP PALMESE SOC 12	26.00	
622610	PROV AGO 2014	420.00	
622610	PROV AGO 2015	420.00	
622610	PROV AGO 2017	510.00	
622600	PROV COMPTA 2017	570.00	
622700	PROV GREFFE AGO 2014	46.00	
622700	PROV GREFFE AGO 2015	46.00	
622700	PROV GREFFE AGO 2017	46.00	
TOTAL CHARGES À PAYER			2 084.00

ANNEXE - ELEMENT 6-7

Exercice du 01.01.17 au 31.12.17

PRODUITS À RECEVOIR

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
418000	CLIENTS FACT. A ETABLIR	23 808.00	
445870	LE COUVENT		3 968.00
706000	LE COUVENT		19 840.00
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR		23 808.00	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Devise : EUR)

Catégories de titres	Nombres de titres				Valeur Nominale
	à la clôture de l'exercice N-1	créés pendant l'exercice	remboursés dans l'exercice	à la clôture de l'exercice	
	100			100	10.00

INTERIDEES
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 56, rue Louis Rousset
84400 APT
794 845 990 RCS AVIGNON

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a été la suivante :

Nous avons réalisé un chiffre d'affaires en progression de 78,60%. Les charges d'exploitation sont en baisse de -2,15%. Le résultat d'exploitation s'élève à 1 031 euros. Les salaires et les charges sociales ont progressé respectivement de 0,93% et de 1,01%.

Le résultat est un bénéfice de 1 273 euros.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous demeurons confiants pour l'avenir compte tenu de la hausse de notre chiffre d'affaires, de la baisse de nos charges d'exploitation, ainsi que du résultat devenu bénéficiaire.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 20 869 euros contre 11 685 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 78,60%.
- Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 euros contre 0 euro pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.
- Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 392 euros contre 1 763 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -77,77%.
- Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 353 euros contre 1 898 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 23,97%.
- Le montant des impôts et taxes s'élève à 531 euros contre 206 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 157,77%.
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 11 712 euros contre 11 604 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,93%.
- Le montant des charges sociales s'élève à 4 850 euros contre 4 802 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,00%.
- L'effectif salarié moyen s'élève à 1 contre 1 pour l'exercice précédent.
- Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0 euro contre 0 euro pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.
- Le montant des autres charges s'élève à 0 euro contre 0 euro pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.
- Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 19 839 euros contre 20 273 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,14%.
- Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 031 euros contre -8 588 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 112,01%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 0 euro (0 euro pour l'exercice précédent), il s'établit à 1 031 euros contre -8 588 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 112,01%.



Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 242 euros contre -73 euros pour l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les sociétés nul contre 0 euro pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un bénéfice de 1 273 euros contre une perte de -8 661 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 114,70%.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 37 362 euros contre 25 254 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 47,94%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 273 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 273 euros
Absorption des pertes antérieures	1 209 euros
A la réserve légale	64 euros

Solde	0 euro

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de -28 534 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Nous vous indiquons qu'il résulte du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2017 soumis à votre approbation, que les capitaux propres de la Société n'ont pas été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

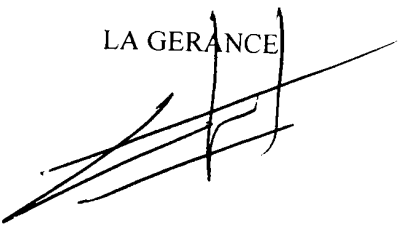
Rémunération de la gérance

Nous vous proposons aussi de bien vouloir statuer sur la rémunération de la gérance.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à APT
Le 08 juin 2018

LA GERANCE



INTERIDEES
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 56, rue Louis Rousset
84400 APT
794 845 990 RCS AVIGNON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 1 273 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 273 euros
Absorption des pertes antérieures	1 209 euros
A la réserve légale	64 euros

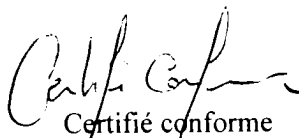
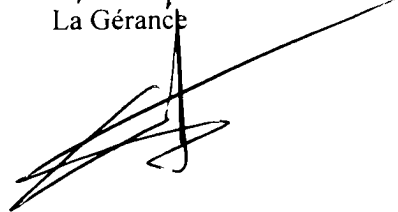
Solde	0 euro

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


Certifié conforme
La Gérance


SA.S. PALMESE & ASSOCIES
Cabinet d'Expertise Comptable
256, avenue Victor Hugo – BP 177
84400 APT

P O U V O I R

Je soussigné, **Monsieur Laurent PIERREPONT**,

Agissant en qualité de gérant de la société « **INTERIDEES** » dont le siège social est à APT (84400) 56 rue Louis Rousset, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n°794 845 990 R.C.S. AVIGNON,

CONSTITUE PAR LES PRESENTES POUR MANDATAIRE SPECIAL :

La S.A.S. PALMESE & ASSOCIES, Cabinet d'Expertise Comptable sis 256, avenue Victor Hugo à APT (84400),

A QUI JE DONNE MANDAT :

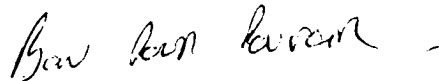
De faire, pour moi et en mon nom, au Tribunal de commerce d'AVIGNON tous dépôts, immatriculations, modifications au Registre du Commerce et des Sociétés, notamment :

- DEPOT DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017.

A cet effet, faire toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, mainlevée ou décharge et généralement faire le nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à APT,
Le 30 juin 2018.



Monsieur Laurent PIERREPONT

